

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/05/2008 (Dernière actualisation de la page 01/05/2008)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.4888		
Spécialisé	11.6626		
Spécialisé +	11.7967		
Qualifié	12.1106	13.2234	13.3260
Qualifié +	13.4290	13.7170	